Concernant le jd que propose P1 avec Columbia

Par **Mobibop**, le **23/11/2016** à **23:09**

https://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG46747&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

Voici ci-dessus un projet que je me suis fixe pour l'avenir, cependant je n'ai pas exactement tres bien saisi son programme notamment les modalites d'inscription.

Le site nous indique qu'il faut etre minimum bac +3 pour pouvoir y rentrer cependant le diplome delivre est un bac +3 aussi. Ceci me laisse perplexe, pouvez vous m'expliquer ce schmilblick? merci!

Par **antmar**, le **24/11/2016** à **03:28**

C'est un beau projet, mais qui a un certain coût, Paris I ne prenant pas en charge la totalité des frais d'inscription à Columbia, ni évidemment les frais sur place (logement, etc.).

Il est tout à fait normal qu'il faille un niveau licence pour y rentrer, puisqu'aux Etats-Unis il n'est pas possible de s'inscrire en J.D. avant d'avoir validé 3 ou 4 ans d'undergraduate studies. La licence française est généralement considérée comme un Bachelor of Laws (LL.B.), c'est-à-dire un undergraduate degree en droit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés